



FO est la première force syndicale (43,68% des voix exprimées) pour les agents du Département de l'Ain depuis 2008, loin devant les trois autres syndicats.

Pour **FO**, l'union fait la force, pour cette raison, nous vous invitons à vous syndiquer afin de pouvoir continuer à s'unir pour être encore plus fort, et ainsi faire aboutir vos revendications.

FO, un syndicat libre et indépendant, ayant pour seul objectif, la défense des intérêts individuels et collectifs de l'ensemble des agents du Département de l'Ain.

Pour **FO**, c'est ensemble par l'action, la revendication, la négociation et si nécessaire par le rapport de force que l'on obtient des avancées, pour tous et pour chacun, en toute liberté et en toute indépendance.



FO mandate un cabinet d'avocats spécialisés dans le droit de la fonction publique territoriale pour traiter gracieusement les situations individuelles juridiques des adhérents.

L'adhésion **FO** ouvre droit à un crédit d'impôt ou une déduction fiscale à hauteur de 66% du montant de la cotisation. Un reçu fiscal vous sera remis pour justifier votre règlement.

Le montant de la cotisation est prélevé par le Trésorier général en 3 fois (mars/juin/octobre). L'adhésion à **FO** est par année civile et par tacite reconduction. Pour toute adhésion en cours d'année, le trésorier général vous proposera un échéancier adapté pour chaque situation.

L'équipe **FO** 01 vous remercie pour votre engagement, bienvenue à **FO**.

Rodrigue BROUILLIARD
Secrétaire général **FO** 01





BULLETIN D'ADHÉSION FO DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

Nom et Prénom :

Adresse :

Service :

Tél : Courriel :

Indice Majoré :

Catégorie A, B ou C :

Date et signature

Titulaire, contractuel ou emploi aidé

<i>Votre indice majoré</i>	<i>Cotisation annuelle 2019</i>	<i>Cotisation après déduction fiscale annuelle ou crédit d'impôt</i>	<i>Votre indice majoré</i>	<i>Cotisation annuelle 2019</i>	<i>Cotisation après déduction fiscale annuelle ou crédit d'impôt</i>
<i>Retraité</i>	70,00 €	23,80 €	476 à 510	150,00 €	51,00 €
241 à 259	106,00 €	36,04 €	511 à 550	157,00 €	53,38 €
260 à 279	111,00 €	37,74 €	551 à 590	164,00 €	55,76 €
280 à 300	115,00 €	39,10 €	591 à 619	171,00 €	58,14 €
301 à 327	118,00 €	40,12 €	620 à 644	174,00 €	59,16 €
328 à 350	122,00 €	41,48 €	645 à 660	187,00 €	63,58 €
351 à 389	128,00 €	43,52 €	661 à 699	195,00 €	66,30 €
390 à 419	132,00 €	44,88 €	700 à 749	208,00 €	70,72 €
420 à 449	139,00 €	47,26 €	750 à 799	211,00 €	71,74 €
450 à 475	143,00 €	48,62 €			



Bulletin d'adhésion, **accompagné d'un RIB**, à retourner au

Syndicat FO des agents du Département de l'Ain

13, avenue de la Victoire - 01000 BOURG EN BRESSE

☎ : 04.37.62.16.87 📠 : 06.32.64.31.01

Courriel : fo@ain.fr Site internet FO : <http://www.fo-01.fr>